COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pamandzi, le 16 septembre 2021

Lauréats 2021 de l'appel à projets « Les ambassadeurs du lagon dans les villages »

Paysage de mangrove
© Laoumi Aboutoihi / Office français de la biodiversité

Le Parc naturel marin dévoile les lauréats de la quatrième vague de l'appel à projets « Les ambassadeurs du lagon dans les villages ».

En 2021, neuf structures bénéficieront ainsi de l'appui technique et financier du Parc, représentant une enveloppe totale de 103 000 euros, à des fins de mobilisation citoyenne en faveur de la préservation du milieu marin.

Neuf projets retenus

Le jury de l'appel à projets a retenu **neuf projets** sur les dix-neuf dossiers déposés, principalement portés par des associations et une collectivité :

- **L'Amicale de la commune de Dembeni** propose des actions de sensibilisation de la population à la gestion des déchets, couplées à des actions de nettoyage de la mangrove et des rivières ainsi que des actions de reboisement.
- L'association **Cocotiers rigolos**, basée à Tsoundzou, propose des actions de sensibilisation axées sur la préservation de la mangrove et les menaces pesant sur elle, notamment à travers des représentations théâtrales. En complément, des actions de nettoyage et de reboisement seront menées en impliquant les jeunes des quartiers de Tsoundzou.
- L'association **Hylari c'est Haido**, basée à Bandraboua, aborde les problématiques liées à une mauvaise gestion des déchets auprès de la population avec notamment des actions de nettoyage (plage, mangrove et rivière). La gestion durable des espaces boisées de la zone (abord de rivière et mangrove) est également un objectif de leur projet.

- L'association **La jeunesse en cours**, propose des actions en faveur de l'éducation environnementale des jeunes de Tsoundzou à travers entre autre la danse comme moyen d'expression et de sensibilisation. Des actions de ramassage des déchets dans la zone de la rivière de Kwalé seront également mises en place.
- L'association **Les Naturalistes de Mayotte** souhaite mettre en place le Club des Jeunes Naturalistes, qu'elle formera tout au long de l'année aux différentes problématiques environnementales de Mayotte, afin qu'ils puissent à leur tour porter des messages et des projets de préservation de la nature dans leur village.
- L'association **Mouvement pour une Alternative Non-Violente de l'Océan Indien (MANOI)** souhaite continuer les actions menées l'année précédente. Ainsi, elle propose de parcourir les quartiers de Mamoudzou à Koungou en sensibilisant les habitants des quartiers sur les bons gestes à adopter à terre et au bord des rivières pour préserver la mer (alternative au lavage en rivière, toilettes sèches, gestion des déchets, préservation des mangroves…) par le biais de jeux coopératifs.
- L'association **Régie de Territoire de Tsingoni** souhaite mettre en place la brigade verte du pôle Régie propre. Elle mènera des actions de nettoyage et de ramassage de déchets dans la commune de Tsingoni ainsi que des actions de prévention et de sensibilisation à la gestion des déchets auprès de la population locale et des différents acteurs du territoire.
- L'association **976 Sud Prévention** propose de mener des actions pour favoriser une production du sel de Bandrélé de manière respectueuse de l'environnement en accompagnant les producteurs locaux. L'association souhaite réaliser ce projet au sein du musée du Sel de Bandrélé afin de valoriser ce patrimoine culturel et naturel de l'île. Elle propose également de mener des actions de sensibilisation sur la problématique des lavages en rivière tout en proposant des alternatives à cette pratique.
- La **commune de Dzaoudzi-Labattoir** propose une formation de jeunes ambassadeurs du lagon de la commune sur différentes problématiques en lien avec le patrimoine culturel et traditionnel ainsi que le patrimoine naturel de Petite Terre. Ces jeunes auront pour rôle par la suite de porter des messages adaptés à la préservation de l'environnement marin tout en valorisant le patrimoine culturel mahorais au sein des différents quartiers de Dzaoudzi-Labattoir.

Le saviez-vous ?

Le Parc recherche des **relais au sein des villages** à des fins de mobilisation citoyenne en faveur de la protection du milieu marin. L'appel à projets annuel « les ambassadeurs du lagon dans les villages » est **ouvert aux associations, aux communes ou à leurs groupements** proposant des actions concrètes qui ciblent les habitants des villages mahorais, en favorisant un public adulte, autour des problématiques marines liées au patrimoine naturel, culturel, aux usages durables et à la pollution.

Contact presse :
Fanny Cautain / 06 39 09 39 70 / fanny.cautain@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin de Mayotte
Centre d'affaires de l'aéroport
97615 Pamandzi
www.parc-marin-mayotte.fr